

LA JOURNEE DE LA SOUPE

Le 2 février 2020 à 11h45

Place rendu (mairie d'Ennery)

Organisée par Les Amis de Fayako.

REGLEMENT.

Article 1

L'association « Les Amis de Fayako » organise la journée de la Soupe qui est ouverte à toutes et tous, seul.e ou en équipe.

Article 2

L'inscription est gratuite, à faire jusqu'au 26 janvier 2020 au 06 98 89 94 80 (appel ou SMS : préciser les nom, prénom, date de naissance et nom de la soupe)

Article 3

RDV le dimanche 2 février à 11h15 sur la place rendu, devant la mairie d'Ennery, pour vous installer au stand qui vous aura été attribué.

Article 4

Chaque concurrent exposera sa soupe sur une table, abritée par un barnum si besoin selon la météo, fournis par nos soins.

Chacun devra s'occuper de prévoir un moyen pour maintenir sa soupe au chaud.

Article 5

Seules les soupes maison sont acceptées (soupes en brique, en sachet et surgelées interdites)

Article 6

Vous attendrez l'ouverture officielle du concours prévue à 11h45 pour commencer à servir votre préparation dans les gobelets officiels.

Pensez à votre louche pour servir.

Article 7

Les goûteurs seront jurys.

A partir de 11h45, ils pourront acheter le gobelet officiel au prix de 5€ (dont 1€ de consigne).

Ils pourront goûter autant de soupes qu'ils le souhaitent.

Il leur sera remis 3 jetons qu'ils pourront distribuer comme ils le souhaitent pour une, deux ou trois de leurs soupes préférées.

Article 8

Sur chaque stand, sera disposée une urne dans laquelle les goûteurs pourront disposer leurs jetons de vote.

Article 9

A la fin du concours, les jetons seront comptés. La soupe ayant remporté le plus de jetons sera gagnante.

Le résultat du concours sera annoncé à 13h30 et des lots viendront récompenser les trois premières.

En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué.

LA JOURNEE DE LA SOUPE

Le 21 novembre 2021 à 12h

Place rendu (mairie d'Ennery)

Organisée par Les Amis de Fayako.

NOM de l'équipe ou du candidat :

NOM de la soupe :

Tel :

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement. J'affirme porter l'entière responsabilité quant aux produits et ingrédients utilisés dans ma soupe qui est faite maison. »

Fait à Ennery le Nom, Prénom, Signature :

« J'autorise mon enfant mineur à participer au concours de soupe suivant le règlement. »

Signature des parents :

LA JOURNEE DE LA SOUPE

Le 21 novembre 2021 à 12h

Place rendu (mairie d'Ennery)

Organisée par Les Amis de Fayako.

NOM de l'équipe ou du candidat :

NOM de la soupe :

Tel :

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement. J'affirme porter l'entière responsabilité quant aux produits et ingrédients utilisés dans ma soupe qui est faite maison. »

Fait à Ennery le Nom, Prénom, Signature :

« J'autorise mon enfant mineur à participer au concours de soupe suivant le règlement. »

Signature des parents :